

# COGILOG TVA



COGILOG TVA permet de télédéclarer la TVA par internet en utilisant la norme EDI-TVA.

La version Standard qui est décrite dans cette brochure s'adresse aux entreprises.

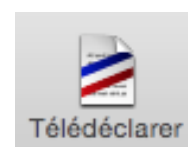
## DES FORMULAIRES TOUJOURS DISPONIBLES

- Tous les formulaires (CA3, Annexes 3310-A, CA12, Acomptes 3514) sont disponibles sur votre ordinateur, vous pouvez les renseigner directement sur votre écran, puis les télédéclarer par internet.
- Tous les reports de crédits, les reports des annexes et tous les calculs sont faits automatiquement. Le logiciel effectue systématiquement tous les contrôles imposés par la DGFIP. Vous élimerez définitivement les risques d'erreur et d'oubli ainsi que tout risque de rejet par l'Administration.
- COGILOG TVA fonctionne aussi bien en mode clients-serveur (multi-utilisateurs) qu'en mode mono-utilisateur : il vous permettra de travailler aussi bien en mono-poste qu'en réseau.
- COGILOG TVA et COGILOG Compta sont parfaitement intégrés. Si vous utilisez COGILOG Compta, vos déclarations de TVA (CA 3 ou CA 12) seront renseignées de façon automatique.

Formulaires	
Liste des formulaires	⌘F
<b>Contrôler le formulaire</b>	<b>⌘K</b>
Enregistrer le formulaire	⌘S
Imprimer le formulaire...	⌘P
Télédéclarer...	⌘T
Modifier la taille du formulaire...	⌘L
Agrandir le formulaire	⌘+
Réduire le formulaire	⌘-
Récapitulatif	⌘R
Calcul de la C3S	⌘D

## TÉLÉDÉCLARER ET TÉLÉPAYER : COMMENT ÇA MARCHE ?

- C'est très facile : cliquez sur le bouton «Télédéclarer». Si vous réglez la TVA par télépaiement, le logiciel vous demandera alors de désigner un compte bancaire. Le fichier à la norme EDI-TVA est créé immédiatement. Vous l'envoyez par internet en pièce jointe d'un mail à votre partenaire edi et c'est tout !
- En cas de télépaiement, le Trésor Public prélèvera le montant correspondant quelques jours après la date limite de dépôt. Si votre chiffre d'affaires est en dessous du seuil de télépaiement, vous pouvez également continuer de payer par tout autre moyen traditionnel (chèque, virement, etc).
- En cas de demande de remboursement, vous pouvez désigner un compte bancaire. Vous n'avez aucun autre formulaire à renseigner. L'Administration procédera au remboursement par virement bancaire sur le compte désigné.



## UN LOGICIEL FACILE À APPRENDRE ET À UTILISER

- L'apprentissage de COGILOG TVA est immédiat car vous visualisez à l'écran les formulaires à renseigner tels qu'ils sont imprimés.
  - ➔ Si vous savez renseigner une déclaration de TVA, vous savez utiliser COGILOG TVA.
  - ➔ Si vous savez envoyer un e-mail, vous savez télédéclarer et télépayer.

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services . . . . .	0979	76 992
02	Autres opérations imposables . . . . .	0981	
2A	Achats de prestations de services intracommunautaires (article 283-2 du code général des impôts) . . . . .	0044	
2B	Importations (entreprises ayant opté pour le dispositif d'autoiquidation de la TVA à l'importation) . . . . .	0045	
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage : . . . . .)	0031	2 344
3A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France . . . . .	0030	
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts) . . . . .	0040	
3C	Régularisations (important : cf. notice) . . . . .	0036	
04	Exportations hors UE . . . . .	0032	
05	Autres opérations non imposables . . . . .	0033	
5A	Ventes à distance taxables dans l'Etat membre d'arrivée . . . . .	0047	
06	Livraisons intracommunautaires . . . . .	0034	
6A	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France . . . . .	0029	
07	Achats en franchise . . . . .	0037	
7A	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du code général des impôts) . . . . .	0043	
7B	Régularisations (important : cf. notice) . . . . .	0039	
B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 20 % . . . . .	0207	79 336
09	Taux réduit 5,5 % . . . . .	0105	
9B	Taux réduit 10 % . . . . .	0151	
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 % . . . . .	0201	
11	Taux réduit 2,1 % . . . . .	0100	
12	. . . . .		
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Ancien taux . . . . .	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A) . . . . .	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser . . . . .	0600	
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte congés (exprimées en euro) . . . . .	0602	
La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % sont déclarées sur l'annexe 3310 A.		16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)	15 867
		7C Dont TVA sur importations bénéficiant du dispositif d'autoiquidation . . . . .	0046
		17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires . . . . .	469
		18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco . . . . .	0038
TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations . . . . .	0703	1 363
20	Autres biens et services . . . . .	0702	12 110
21	Autre TVA à déduire . . . . . (dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice] . . . . .)	0059	
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration . . . . .	8001	524
2C	Sommes à imputer, y compris acompte congés (exprimées en euro) . . . . .	0603	
		23 Total TVA déductible (lignes 19 à 2C) . . . . .	13 997
22A	Indiquer ici le coefficient de taxation forfaitaire applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input type="text"/> %	24 Dont TVA non perçue récupérable par les assujétis disposant d'un établissement stable dans les DOM (articles 295-1-5° et 295 A du code général des impôts) . . . . .	0709
CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16) . . . . .	28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 23) . . . . .
26	Remboursement de crédit demandé sur formulaire n° 3519 joint . . . . .	29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A . . . . .
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G . . . . .	AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310-CA3G (lignes 28 + 29) . . . . .
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA) . . . . . (Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)	9991	
Attention ! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.		32	Total à payer (lignes 28 + 29 - AB) . . . . .
			1 870

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.  
Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens (livraisons de biens) ou à la déclaration européenne de services (prestations de services) à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).

Il suffit de renseigner à l'écran les formulaires qui se présentent comme les formulaires papier habituels. Les calculs sont évidemment automatiques. Il en est de même du report de la période précédente ou du report des imprimés annexes. Le logiciel effectue systématiquement tous les contrôles imposés par la DGFIP.

## UN DOSSIER COMPLET TOUJOURS DISPONIBLE

- Vous souhaitez connaître le montant déclaré tel mois, en deux clics la déclaration de ce mois apparaît à l'écran, inutile de plonger dans les archives papier.

Formulaire	Période	Date	Fichier EDI DGFIP
CA3	novembre 2016	05/12/2016	
CA3	décembre 2016	08/01/2017	
CA3	janvier 2017	07/02/2017	
CA3	février 2017	05/03/2017	
CA3	mars 2017	06/04/2017	
CA3	avril 2017	08/05/2017	
CA3	mai 2017	05/06/2017	

## RÉCAPITULATIF ANNUEL AUTOMATIQUE

- Le récapitulatif annuel de TVA complet s'affiche instantanément : un gain de temps et une sécurité que vous apprécierez au moment des bilans.

N°	Type	Période	Date	Base 20 %	Base 5,5 %	Base intraco m.	TVA 20 %	TVA 5,5 %	TVA intraco m.	TVA déd. immos	TVA déd. abs	...	Net à payer	...
1	CA3	jan-17	21/02/17	21 367			4 188				589		3 599	
2	CA3	fév-17	21/03/17	78 935			15 471			10 344	9 236			4 109
3	CA3	mar-17	18/04/17	33 411			6 549				1 788		652	
4	CA3	avr-17	20/05/17	18 221			3 571				3 899			328
5	CA3	mai-17	20/06/17	24 988	2 346		4 898	129			1 444		3 255	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11	CA3	nov-17	19/12/17	39 211	3 245		7 685	178		799	2 301		4 763	
12	CA3	déc-17	21/01/18	88 568		1 281	17 359		251		2 881		14 478	
Période du 1/01/2017 au 31/12/2017				431 219	5 591	1 281	84 518	307	251	12 475	31 638	...	40 683	4 437

### Récapitulatif annuel : Extrait

Le récapitulatif annuel est un tableau comportant toutes les données de vos déclarations. Vous pouvez le copier-coller directement dans votre tableau.

---

## ASSISTANCE COGILOG

- Le prix du logiciel inclut l'assistance téléphonique COGILOG et toutes les mises à jour pendant l'année calendaire. Pour que vous ne soyez jamais seul(e) devant une quelconque difficulté, COGILOG assure directement une assistance téléphonique.

---

## SAUVEGARDE AUTOMATIQUE INTÉGRÉE

- Parce que vos données sont précieuses, le logiciel COGILOG TVA comprend un système intégré de sauvegarde automatique pour en assurer la sécurité.



---

## UN LOGICIEL QUI A DU SOUFFLE



- Comme toute la gamme des logiciels COGILOG, COGILOG TVA est bâti sur le célèbre moteur de base de données PostgreSQL, un gage de professionnalisme, de puissance et de pérennité. PostgreSQL est un moteur de base de données Unix qui compte des millions d'utilisateurs dans le monde entier et qui donne à COGILOG TVA une puissance et un potentiel d'évolution exceptionnels.
- Avec COGILOG TVA, vous profiterez d'une architecture informatique moderne qui sera à même de tirer le meilleur profit de toutes les avancées technologiques des prochaines années.

---

## UN LOGICIEL CONÇU ET ÉCRIT POUR MAC

- COGILOG TVA est un logiciel moderne, pensé et conçu spécifiquement pour l'environnement Mac. Il est écrit directement en langage natif et vous permettra de profiter au mieux de tous les avantages du système Apple : une interface agréable, souple et efficace, des fenêtres et tableaux personnalisables, une prise en main simple et rapide. C'est un logiciel 64 bits qui fonctionne de façon optimale sur les derniers Macintosh.
- COGILOG TVA fonctionne sur tout Macintosh sous système macOS 10.13 (High Sierra), 10.12 (Sierra), 10.11 (El Capitan), 10.10 (Yosemite) ou 10.9 (Mavericks).



---

## COGILOG

COGILOG est une société spécialisée, depuis plus de 20 ans, dans le développement et l'édition de logiciels de gestion sur Macintosh. Elle propose un gamme complète de logiciels de gestion sur Mac.

COGILOG  
A 212  
11 chemin des Soeurs  
31700 BLAGNAC

Tél 05 61 71 55 93  
[www.cogilog.com](http://www.cogilog.com)  
[cogilog@cogilog.com](mailto:cogilog@cogilog.com)